

Fiche de poste de Docteur Junior de la phase de consolidation du DES de Gériatrie – Année 2021

Semestres : Mai 2021 à octobre 2021

Chef de service ou responsable d'UF : Renaud Péquignot

Référent d'encadrement :

en UCC : Sybille Lambert,

en UMGP et HdJ : Mylène Baret et Élodie Taillandier

Intitulé du service : Gériatrie

Centre hospitalier : Hôpitaux de Saint-Maurice

Parcours envisagé

1-Orientation/intitulé du poste : le Docteur Junior découvrira trois activités au cours de son stage :

L'Unité Cognitivo-Comportementale, L'Unité Mobile de Géro-onto-Psychiatrie, et l'Hôpital de Jour (bilans mémoire et gériatrique, consultations et rééducation gériatrique).

2-Détail de la fonction (nb de lits en responsabilité, positionnement, 1/2journées d'activité autre) :

en UCC : 12 lits, sous la supervision puis la supervision différée du senior PH : 5 DJ

en UMGP : visites à domicile sous la supervision du senior PH puis en autonomie

en HdJ : Bilan mémoire et bilan gériatrique avec le senior puis en autonomie, consultations possibles

3-Détail de la progression (5 lignes maximum):

La première période : dans chaque activité, le Docteur Junior est accompagné par le Senior PH dans une dynamique de transmission et d'autonomisation

La seconde période : Autonomie avec supervision différée en fin de journée, avec senior joignable à tout instant

La troisième période : Autonomie avec supervision différée lors des visites, senior joignable à tout instant

4-Détail de la supervision (organisation, modalités de restitution) :

La première étape dure quelques semaines et permet une transmission par chaque senior des enjeux et particularités de chaque activité. Le senior évalue les connaissances et compétences déjà acquises du Docteur Junior, puis les complète. Lorsque le senior et le junior estiment que celui-ci est autonome, on passe à la deuxième étape : le Docteur Junior exerce alors en autonomie avec supervision habituellement différée, typiquement en fin de journée, le senior étant bien entendu toujours facilement joignable en cas de doute.

La troisième étape commence lorsque la supervision différée met en évidence une bonne maîtrise de l'autonomie. La supervision différée s'exerce alors lors des visites deux fois par semaine en UCC, ou lors des réunions d'équipe en UMGP et HDJ. Les seniors sont toujours joignables facilement.